

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI SEMI NOCTURNE DU BADMINTON'IC DU 25 JUIN 2016, CLASSEMENT R6 à P3.

1. Le tournoi se déroulera en application des Règlements de la F.F.Bad et du présent règlement.
2. Le juge arbitre du tournoi est Michel Vanlande.
3. La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.Bad.
4. Les catégories autorisées sont: MINIME, CADET, JUNIOR, SENIOR et VETERAN.
5. Les disciplines proposées sont : DH, DD ou DM. Les classements proposés vont de R6 à P3.
6. Les inscriptions doivent être parvenues avant le samedi 18 juin 2016.
7. Chaque joueur ou joueuse peut participer à un tableau sur 1 discipline.
8. Les droits d'engagement par participant sont pour 1 tableau : 8,50€.
9. Le nombre de joueurs pour participer à la compétition étant limité, la sélection se fera suivant l'ordre d'arrivée des règlements des inscriptions.
10. Après publication des tableaux, un joueur empêché de participer pour des raisons de force majeure peut être remplacé, avant le début du tour concerné, dans les conditions mentionnées au RGC à l'article 3.2.5.2.
11. La confection des tableaux sera réalisée par le Club organisateur en partenariat avec le juge Arbitre et ceux-ci se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries en cas de nécessité.
12. Le tournoi se disputera en poules puis en élimination directe.
13. La gestion du tournoi se fera sur le logiciel fédéral BadPlus.
14. Les inscriptions se font par inscription libre, et ne seront prise en compte sans un règlement par chèque à l'ordre du Badminton'Ic.
15. Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour les forfaits annoncés avant la date du tirage au sort ou pour annulation d'un tableau.
16. Le tirage au sort sera effectué le mardi 21 juin 2016.
17. Le contrôle des licences se fera sur POONA et le joueur ou la joueuse devra être licencié à la date du tirage au sort.
18. Les volants plumes seront à la charge des joueurs sauf pour les finales à hauteur de 3 volants maximum par finale. Les volants plastique seront fournis pour les P1, P2 et P3, s'ils désirent jouer en volants en plumes, les volants seront à leur charge.
19. Le volant officiel sera le Babolat grade 3 pour les joueurs R6 à D9, et Yonex mavis 370 pour P1, P2 et P3.
20. Dans le cas où les matchs ne sont pas arbitrés, ils se dérouleront sur le principe de l'auto arbitrage.
21. Tout joueur non présent sur le terrain 5mn après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
22. Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la raison et la durée, devra avoir l'accord du juge arbitre et avertir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

23. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les entraîneurs, les officiels techniques et le comité d'organisation.
24. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné pour son match avec raquettes, nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
25. Une tenue de badminton sera demandée sur les terrains.
26. Les matchs se disputeront en deux sets gagnant de 21 points.
27. Les joueurs auront le droit à 3 minutes de préparation à partir du moment où leur match est annoncé.
28. Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés et du juge arbitre.
29. Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service et il pourra être rejoué une fois. En cours d'échange, il sera considéré comme faute et ne sera pas rejoué.
30. Les matchs pourront être annoncés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier.
31. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
32. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation auprès de la table de marque. Toute autre réclamation sera irrecevable.
33. Les décisions du juge arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.
34. Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.
35. Droit à l'image, les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite à la table de marque. Sans cette démarche, ils renoncent à ce droit.
36. Les joueurs(es) mineurs inscrits devront être accompagnés(ées) par une personne majeure pendant toute la durée du tournoi.
37. Il est interdit de fumer dans la salle.
38. Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement qui sera affiché dans la salle.